

POKÉMON DAY OUT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉVÉNEMENT

Bienvenue à Pokémon Day Out ! Nous sommes ravis d'offrir cette expérience passionnante aux fans dans de nombreux endroits à travers le monde. Avant de réserver votre place ou de nous rejoindre lors d'un événement Pokémon Day Out (ci-après dénommé « **Événement** »), veuillez prendre le temps de lire les présentes Conditions générales.

Vous acceptez et vous engagez à respecter les présentes Conditions générales. Si vous avez moins de 18 ans, un parent ou tuteur légal doit accepter et approuver les présentes Conditions générales en votre nom. L'entrée à chaque Événement est gratuite. Vous acceptez que les Événements ne seraient pas proposés sur cette base si tous les visiteurs n'acceptaient pas les présentes Conditions générales, y compris les limitations de responsabilité et autres dispositions qui y sont énoncées.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES AVANT DE PROCÉDER À UNE RÉSERVATION OU D'ASSISTER À UN ÉVÉNEMENT. LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ONT DES CONSÉQUENCES JURIDIQUES ET AFFECTERONT VOS DROITS LÉGAUX.

1. Réservations pour les Événements. The Pokémon Company International (« TPCi ») proposeront des réservations pour les Événements par l'intermédiaire de son prestataire de billetterie et de réservation désigné, actuellement TicketSpice (le « Prestataire »). Une fois le processus d'inscription en ligne terminé, vous recevrez un e-mail de confirmation de réservation. Vous pouvez également accéder à votre réservation via le site web ou l'application de billetterie du Prestataire.
2. Accès à un Événement. Pour accéder à l'Événement, vous devez présenter votre confirmation de réservation afin qu'elle soit scannée et vérifiée lors de l'enregistrement. TPCi ou l'exploitant du site peut vous remettre un bracelet ou tout autre moyen de validation de l'accès lors de l'enregistrement, que vous devrez porter ou conserver conformément aux instructions pendant l'Événement.
3. Dates de mise en vente des réservations. Les réservations seront mises en vente ville par ville environ six (6) semaines avant la date d'ouverture prévue de l'Événement concerné. TPCi se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier les dates de mise en vente des réservations et les dates des Événements, sous réserve des stipulations de l'article 15 ci-dessous.
4. Conditions d'admissibilité. Vous devez être âgé d'au moins 18 ans pour effectuer une réservation pour un Événement. Si vous avez moins de 18 ans, un parent ou un tuteur

légal doit effectuer la réservation en votre nom. Chaque Événement est ouvert aux participants de tous âges. Tous les mineurs doivent être accompagnés et surveillés par un parent ou un tuteur légal à tout moment. Si vous effectuez une réservation pour un mineur, vous acceptez et consentez aux présentes Conditions générales au nom du mineur et vous vous engagez à surveiller les activités de ce dernier lors de l'Événement.

5. Modalités de réservation. Le nombre de réservations est limité et celles-ci seront attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Toutes les réservations sont soumises aux contraintes de capacité du lieu et à toute mesure de contrôle ou procédure de prévention de la fraude mise en place par le Prestataire.
6. Les réservations ne sont pas transférables ; ne les publiez pas en ligne. Les réservations ne sont pas transférables. Vous ne pouvez pas revendre, échanger, transférer ou céder votre réservation à quiconque. Si vous le faites, votre réservation pourrait être annulée. TPCi peut refuser l'accès à un Événement à toute personne qu'elle estime utiliser une réservation revendue, non autorisée, frauduleuse ou contrefaite. TPCi vous déconseille fortement de publier des photos ou des captures d'écran de votre réservation sur les réseaux sociaux ou ailleurs, car cela pourrait entraîner une utilisation non autorisée ou un vol. TPCi n'est pas responsable des pertes, vols ou utilisations abusives résultant de votre décision de partager publiquement des images de votre réservation.
7. Réadmission. Veuillez avoir votre réservation à portée de main pour qu'elle puisse être scannée à votre arrivée. Une fois que vous avez quitté un Événement, la réadmission n'est pas autorisée.
8. Horaires de l'Événement. Sauf indication contraire, l'Événement se déroule de 10 h 00 à 19 h 00, heure locale. Des créneaux horaires d'entrée seront disponibles toutes les 30 minutes à partir de 10 h 00, le dernier créneau étant à 18 h 00.
9. Réservations à horaire fixe. Chaque réservation est valable pour un créneau horaire unique. Il n'est pas possible de modifier une réservation pour un autre créneau horaire. Si vous souhaitez assister à un Événement à un autre créneau horaire ou un autre jour, vous devez annuler votre réservation existante et, si des places sont disponibles, effectuer une nouvelle réservation pour un autre créneau horaire ou une autre date. La disponibilité de créneaux horaires de remplacement n'est pas garantie. TPCi peut également limiter le nombre de réservations détenues par un participant afin de favoriser un accès équitable et de gérer la capacité d'accueil. Si vous ne vous présentez pas pendant votre créneau horaire d'entrée, l'accès n'est pas garanti et vous risquez de perdre votre réservation.
10. Réservations gratuites. Les réservations pour les Événements sont gratuites pour toutes les personnes ayant accepté et s'étant engagées à respecter les présentes Conditions générales. Aucun achat n'est nécessaire pour obtenir une réservation, assister à un Événement ou recevoir des articles offerts lors d'un Événement.

11. Articles interdits. Pour la sécurité et le plaisir de tous, TPCi ou l'exploitant du site peut interdire l'introduction ou la sortie de certains articles de l'espace de l'événement. Les armes et autres objets dangereux, y compris tout objet pouvant être utilisé comme une arme, sont interdits lors d'un Événement. Les cigarettes électroniques, les boissons alcoolisées, les substances illégales, ainsi que les vêtements, objets ou pancartes contenant des mots ou des images explicites sont également interdits. TPCi ou l'exploitant du site peut restreindre d'autres articles à sa seule discrétion. Vous acceptez de vous conformer à ces restrictions pendant votre présence à un Événement.
12. Fouille des sacs ; vos effets personnels. En participant à un Événement, vous acceptez que le personnel du lieu puisse fouiller vos sacs à dos, sacs à main, sacs bandoulière et autres accessoires à la recherche d'articles interdits sur demande, y compris à l'entrée de l'Événement et à tout autre moment jugé raisonnablement nécessaire pour des raisons de sûreté et de sécurité. TPCi se réserve le droit de refuser l'accès à un Événement ou d'en expulser toute personne si l'accès à un sac est refusé ou si un sac contient des articles interdits. Les sacs dont les dimensions dépassent 23 cm x 36 cm x 56 cm ne sont pas autorisés. Vous êtes responsable de tous les biens que vous apportez à un Événement.
13. Nourriture et boissons. De la nourriture et des boissons peuvent être achetées auprès de vendeurs sur place ou à proximité. La nourriture et les boissons ne sont pas comprises dans votre réservation. La réadmission n'étant pas autorisée, les invités doivent s'organiser en conséquence avant de quitter la zone de l'Événement pour acheter de la nourriture ou des boissons.
14. Parking et transport. TPCi ne fournit ni parking ni transport pour un Événement. Le stationnement (si disponible) et le transport sont à votre charge.
15. Annulation de l'événement. TPCi se réserve le droit d'annuler ou de modifier un Événement pour des raisons indépendantes de sa volonté qui n'auraient pas pu être prévues au moment de la conclusion du contrat et dont les effets n'auraient pas pu être évités par des mesures appropriées, telles que des crises publiques ou des arrêtés gouvernementaux. Dans ces circonstances, TPCi vous en informera par e-mail à l'adresse que vous avez fournie lors de votre inscription en ligne.
16. Cadeaux promotionnels. Tous les articles offerts gratuitement lors d'un Événement, y compris les échantillons, les cadeaux promotionnels ou tout autre article promotionnel, sont distribués selon le principe du « premier arrivé, premier servi », dans la limite des stocks disponibles. TPCi se réserve le droit de limiter le nombre d'articles gratuits que vous pouvez recevoir au cours de votre visite. Nous nous réservons le droit de remplacer tout article gratuit sans préavis. Toute utilisation abusive d'un article gratuit, y compris toute tentative de contourner les limites de distribution, peut entraîner votre expulsion de l'Événement. Aucun achat ni paiement d'aucune sorte n'est requis pour recevoir un article gratuit offert lors d'un Événement.

17. Limites de capacité. Un Événement peut comporter des zones, des salles ou des espaces d'activités à capacité limitée. L'accès à certaines zones ou activités peut être accordé selon le principe du premier arrivé, premier servi, être limité dans le temps et varier en fonction des créneaux horaires. TPCi se réserve le droit de changer, modifier ou supprimer tout élément de l'expérience à tout moment avant ou pendant un Événement sans préavis.
18. Mauvais temps ; vestiaire. En cas de pluie ou d'autres conditions météorologiques défavorables, les parapluies et autres articles liés à la météo seront soumis aux politiques d'accès et aux procédures de sécurité du site. TPCi se réserve le droit de restreindre ou d'interdire ces articles lors d'un Événement pour des raisons de sécurité. TPCi ne mettra pas à disposition de vestiaire, de casiers ou d'espace de rangement pour les effets personnels lors d'un Événement, sauf indication contraire.
19. Les poussettes sont autorisées. Les poussettes sont autorisées lors d'un Événement. Cependant, certaines parties d'un Événement peuvent se dérouler sur de l'herbe ou des surfaces irrégulières, ce qui peut rendre la circulation en poussette plus difficile dans certaines zones. TPCi se réserve le droit de restreindre l'accès aux poussettes dans des zones spécifiques pour des raisons de sécurité ou de gestion des flux de foule.
20. Animaux de compagnie et autres animaux. Les animaux de compagnie et autres animaux ne sont pas autorisés sur les lieux de l'Événement, à l'exception des animaux d'assistance.
21. Comportement lors d'un Événement. Vous vous engagez à respecter l'espace commun lors d'un Événement en veillant à la propreté des lieux et en tenant compte du confort des autres. Étant donné que des familles et des enfants peuvent être présents, nous vous demandons d'utiliser un langage approprié et de contribuer à maintenir un environnement sûr, inclusif et accueillant. Les comportements inacceptables lors d'un Événement comprennent le harcèlement, l'intimidation, la discrimination, les menaces, les propos diffamatoires ou injurieux, la perturbation des activités, l'état d'ébriété, la suspicion de consommation de drogue, la possession d'armes de quelque nature que ce soit, l'intrusion dans des zones réglementées, l'enregistrement ou la prise de photos non autorisés d'autres participants, le vol ou la destruction de biens, ou tout autre comportement que TPCi ou l'exploitant du site juge dangereux, perturbateur ou inapproprié. Vous vous engagez à ne pas adopter un tel comportement pendant un Événement, en attendant d'y accéder, ou dans toute zone adjacente liée aux lieux de l'Événement. Vous êtes seul responsable de votre propre conduite et, le cas échéant, de celle des mineurs dont vous avez la charge. TPCi se réserve le droit de prendre toute mesure qu'elle juge nécessaire pour préserver la sécurité et la sûreté d'un Événement, y compris l'expulsion de personnes des lieux de l'Événement, la saisine des forces de l'ordre ou le recours à toute voie de droit disponible. TPCi peut également interdire la participation à de futurs événements.
22. Responsabilité.

Si vous résidez en Allemagne : les lois sur la garantie légale s'appliquent. Notre responsabilité ne sera jamais limitée en cas de décès, de blessure corporelle ou d'atteinte à la santé, d'intention ou de négligence grave. En cas de négligence légère, nous serons responsables de la violation d'obligations contractuelles essentielles, c'est-à-dire d'obligations dont l'exécution est une condition préalable à la bonne exécution du contrat et sur lesquelles le partenaire contractuel peut régulièrement compter (« obligations cardinales »). La responsabilité visée à la phrase précédente de la présente clause est limitée aux dommages prévisibles au moment de la conclusion du contrat, dont la survenance doit être typiquement attendue. Les limitations de responsabilité s'appliquent en conséquence en faveur de nos employés, mandataires et auxiliaires d'exécution. Toute responsabilité de notre part au titre des garanties données et des réclamations fondées sur la loi sur la responsabilité du fait des produits ou en cas de violations de la protection des données reste inchangée.

Si vous résidez en France : nous ne serons pas responsables envers vous de toute perte ou de tout dommage découlant de ou en relation avec l'Événement, sauf s'il résulte d'une violation de notre part des présentes Conditions générales ou de toute loi applicable. Nous ne serons pas responsables des pertes ou dommages causés par des cas de force majeure tels que définis à l'article 1218 du Code civil français. Aucune disposition des présentes Conditions générales n'exclut ou ne limite notre responsabilité en cas (i) de décès ou de blessure corporelle causés par notre négligence, (ii) de faute lourde ou dolosive, ou (iii) de toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu du droit français applicable.

23. Conditions générales. Les présentes Conditions générales sont régies par la loi du pays de résidence où le consommateur a sa résidence habituelle.
